

Directoire

Président de l'instance : Laurent BIEN
(Vice Présidente : Dr Karine BERNY-BURLOT)

Rôle et compétences de l'instance :

Instance de Concertation. Le Directoire appui et conseille le directeur dans le gestion et la conduite de l'établissement. Il est le lieu d'échange des points de vue gestionnaires, médicaux et soignants.

Il chargé de la stratégie médicale et de la politique de gestion, très clairement investi du pilotage de l'établissement, tant vis-à-vis des tutelles (CPOM, EPRD...) qu'en interne (politique de contractualisation avec les pôles).